



Protocols base (distanciel)

Découvrez les bases du logiciel Protocols



Prérequis

Protocols first minimum. Interface audio avec sortie casque. Connexion internet.



Lieu

Distanciel



Durée

40 heures / 1 semaine

Public

Toute personne qui, de par son métier, est amenée à utiliser le logiciel Protocols pour de l'enregistrement et/ou de la création de musicale.

Objectifs

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques pour réaliser un enregistrement.

Basique. Gestion du monitoring. Utiliser les outils d'éditeurs de protocols et arriver à effectuer un mixage stéréo.

Objectifs opérationnels :

A la fin de ce stage, le stagiaire peut utiliser réaliser un enregistrement et l'amener à l'étape du mixage.

Méthode

Rappels et apports théoriques et technologiques
Exercices pratiques.
Mise en situation par le biais d'ateliers.

Évaluation à chaud.

Contenu

- Bases de l'enregistrement, interfaces audio-numériques.
- Prise en main du logiciel et mises en connexions des appareils audio et/ou contrôleurs externes.
- Découverte du logiciel.
- Enregistrement et techniques d'édition basiques.
- Utilisation d'outils avancés pour l'édition.
- Optimisation de l'espace de travail. Workflow.
- Mixage, routing.
- Export du projet.

Moyens pédagogiques et techniques

Rappels et apports théoriques et technologiques.
Exercices pratiques de mixage, écoutes comparatives.

Exercices avec le matériel personnel des stagiaires.

Formateur

Un ingénieur du son spécialisé dans la musique actuelle amplifiée, utilisateur de protools depuis plus de 10ans.

Nombre de participants : 5 maximum
Tarif : nous consulter

Vous avez un projet de formation et désirez connaître les solutions de financement qui s'offrent à vous ?

Nous sommes à votre écoute pour vous mettre en relation avec les services compétents, en fonction de votre profil.

Que vous soyez intermittent, demandeur d'emploi, salarié, indépendant, une solution de financement est possible : **contactez nous au 03 21 31 28 52 pour en discuter avec notre équipe !**